

## **Déclaration de la délégation française à la 77ème session du Conseil exécutif**

Monsieur le président, Monsieur le Directeur général,

Naturellement, je souscris à la déclaration faite par le représentant permanent de l'Italie au nom de l'Union Européenne.

Au cours de la dernière réunion du Conseil exécutif, un grand nombre d'Etats parties ont exprimé leur grave préoccupation suite à la confirmation de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Cette utilisation va à l'encontre de la Convention et de la résolution 2118 du Conseil de sécurité.

Damas, dont la responsabilité ne fait pas de doute, démontre une fois de plus la cruauté de son action à l'égard de sa propre population, mais aussi son manque d'engagement à se conformer à ses obligations internationales et son absence de crédibilité.

Tant que l'objectif d'un démantèlement complet, rapide et vérifié, n'aura pas été atteint et que la menace chimique n'aura pas été définitivement éliminée, il nous faudra continuer à exercer la plus grande vigilance. En plus de condamner fermement l'usage avéré d'armes chimie, il est en effet de la responsabilité du Conseil exécutif d'envisager toute nouvelle disposition qui permettrait de rappeler l'importance des engagements pris par la Syrie vis-à-vis de la Convention, du Conseil exécutif et du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il en va de la crédibilité de notre organisation.

Monsieur le président,

Cette réaction est d'autant plus nécessaire que de nouvelles allégations d'emploi sont en contradiction avec les progrès accomplis dans la destruction des armes chimiques syriennes. La quasi-totalité a été éliminée, grâce à la détermination de la communauté internationale et au travail remarquable du secrétariat technique qu'il convient l'une et l'autre de saluer.

Mais ce travail est cependant loin d'être terminé et nous appelons le Conseil exécutif et la communauté internationale à rester mobilisés. Premièrement, comme proposé par le Directeur général, les travaux de la mission d'établissement des faits doivent se poursuivre. Deuxièmement, les opérations de destruction des 12 installations de fabrication n'ont toujours pas commencé, malgré les efforts mis en œuvre par le secrétariat technique et le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Troisièmement, les autorités syriennes doivent encore faire en sorte de lever les doutes sur l'exhaustivité de leur déclaration initiale.

Nous rappelons aussi à la Syrie que c'est à elle qu'il appartient de supporter le coût des opérations de destruction des installations de fabrication d'armes chimiques. Le

gouvernement syrien doit impérativement s'acquitter de ses obligations financières. La déclaration de l'Union européenne y fait mention. Les avoirs syriens gelés par l'Union européenne peuvent participer au remboursement des frais de destruction et de vérification, avancés par la communauté internationale. Une telle demande de la République arabe syrienne d'allouer ces fonds à ce remboursement contribuerait à démontrer le sérieux de son engagement vis-à-vis de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques. C'est une étape essentielle et nécessaire à l'amélioration de la confiance entre le gouvernement syrien et la communauté internationale.

Monsieur le président,

S'agissant des autres points à l'ordre du jour, nous tenons à apporter tout notre soutien au secrétariat technique dans ses efforts de promotion de l'universalité. La Convention pour l'interdiction des armes chimiques doit être ratifiée par tous les Etats du monde, afin que la menace chimique soit éliminée de façon durable. Nous encourageons le secrétariat technique à poursuivre l'établissement d'une relation de confiance avec les Etats encore en marge de la Convention.

La destruction de toutes les armes chimiques est en bonne voie, grâce à la mobilisation de l'OIAC et de la communauté internationale depuis 20 ans. Il est indispensable de multiplier nos actions pour lutter contre la prolifération de ces armes de destruction massive et d'empêcher leur ré-émergence. A cet égard, le maintien d'une expertise au sein du secrétariat technique est crucial. Nous l'encourageons à prendre les mesures appropriées à cet effet.

Enfin, la France salue l'issue des consultations constructives sur le budget-programme pour 2015 et remercie le secrétariat technique pour sa coopération et sa flexibilité.

Je vous remercie, Monsieur le président, et demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la 77ème session du Conseil exécutif et publiée sur le site internet de l'organisation.